

# Musées et changement climatique

## Repenser la soutenabilité des collections

par **Alexandre Delarge**

Ancien directeur d'écomusées, président honoraire de la Fédération des écomusées et des musées de société (Fems)  
*a.delarge@hotmail.fr*

et **Hugues de Varine**

Consultant en développement local, ancien directeur de l'Icom  
*huguesdevarine@gmail.com*



Machine à laver mécanique (détail). © Écomusée de Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

Les musées peuvent-ils continuer à collecter, conserver et exposer comme si la crise climatique n'existait pas ? Pour Alexandre Delarge et Hugues de Varine, la réponse est négative. Dans cet article, les auteurs passent en revue, par le biais des objets de collection, chacun des leviers par lesquels les musées pourraient réduire leur empreinte environnementale. Mais au-delà, c'est une transformation plus profonde qu'ils appellent de leurs vœux : celle d'institutions qui assument pleinement leur responsabilité sociale et environnementale et associent les habitants aux choix qui engagent l'avenir.

Une des questions majeures pour l'humanité est, aujourd'hui, celle du changement climatique et de la perte de biodiversité, et cela au niveau mondial. Ces dérèglements impactent les territoires et leurs habitants. Il apparaît donc fondamental de discuter des patrimoines et des collections dans le cadre de ces changements environnementaux, bien que cela apparaisse comme une gageure. Nous aborderons ici cette question qui, nous le verrons, s'ouvre à bien des horizons.

## **Pour des collections muséales environnementalement soutenables**

Pourquoi centrer notre propos sur une seule des missions du musée et non pas sur l'ensemble ? Rappelons que la loi « Musées » de 2002 précise que *« est considérée comme musée, au sens de la présente loi, toute collection permanente »*. Les missions principales sont alors de conserver ces biens et de les présenter. Cette définition ne coïncide pas avec celle de l'Icom, pas plus que celle adoptée par la Fédération des écomusées et des musées de société (Fems), cette dernière définissant l'écomusée ou musée de société comme *« un espace public [qui] réunit des hommes et des femmes autour de projets communs pour le territoire et ses habitants »*. Pourtant, la collection reste centrale dans bon nombre de musées, alors même que sa place doit être discutée et qu'un nombre croissant de musées de par le monde n'adoptent plus cette position, mais considèrent l'objet comme un témoignage utile dans le cadre de programmes et d'actions d'utilité sociale, environnementale, etc. C'est le cas des écomusées qui appartiennent à la famille des musées à vocation communautaire et territoriale, tout comme les musées communautaires ou de quartier en Amérique latine, les musées autochtones et indigènes de par le monde et même, en France, d'innombrables associations locales de développement à dimension patrimoniale. De ce point de vue citons un extrait de la « loi écomusée » de la région italienne du Piémont : *« La région reconnaît et promeut les écomusées sur son territoire. Ce sont des outils culturels d'intérêt général et d'utilité sociale centrés sur le développement local soutenable, visant à collecter, conserver, valoriser et transmettre le patrimoine identitaire culturel, social, environnemental, matériel et immatériel d'un territoire homogène, en s'appuyant sur la participation de la communauté locale dans toutes leurs composantes. »*<sup>1</sup>

---

1. Traduction des auteurs.



Affiche militante, 1974. © Écomusée de Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

Les collections de nos musées ont-elles à voir avec le changement climatique ? Plus généralement, nos musées ont-ils à voir avec les questions contemporaines alors que bien souvent ils consacrent leurs activités aux objets et sujets anciens ? Depuis la déclaration de Santiago du Chili (1972) et la nouvelle muséologie, la réponse est évidemment positive ; le musée doit être au monde. Nous pouvons considérer que les musées ont une responsabilité sociale, si ce n'était pas le cas ils n'auraient aucune raison d'être. Nos musées doivent donc traiter les questions contemporaines et cela en s'engageant de façon que certains diront militante, c'est-à-dire en faisant des choix forts et en refusant la pseudo-neutralité traditionnelle des musées, posture qui constitue en soi un choix idéologique. Il faut abandonner le principe de la moder-

nité qui, selon Bruno Latour<sup>2</sup>, consiste à séparer le politique et la société de la science et de la nature. Pour lui, nous devons tout hybrider, c'est-à-dire penser le monde dans toutes ses interactions. D'ailleurs, la loi « Musées » de 2002 précise bien que le but des collections est de favoriser la connaissance et l'éducation. À nous de définir de quelles connaissances et de quelle éducation il s'agit et, qui plus est, de quelles modalités d'éducation. Ainsi, le musée

2. LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris : La Découverte, 1997.

peut hybrider savoir scientifique (connaissances) et société (éducation). Nous aborderons ici les collections sous l'angle du développement soutenable. Il est à noter que si l'on considère que le musée est avant tout un lieu de conservation des collections, comme l'indique la loi, il ne peut réellement s'impliquer dans le développement soutenable<sup>3</sup>.

Revenons tout d'abord à la définition de « développement durable » dans le rapport Brundtland<sup>4</sup> (1987) : il s'agit d'un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Le développement est généralement confondu avec la croissance, ce qui entraîne des mises en œuvre globalement inopérantes et peu écologiques. Cela sans doute parce qu'il est difficile de changer ses modes de vie et que peu de personnes le souhaitent réellement. Qu'en est-il dans les musées au regard des collections ?

## **Les collections : des leviers d'action à mettre en œuvre**

Notre propos décomposera chacun des aspects de cette thématique pour étudier la façon dont il serait possible de diminuer l'empreinte carbone du musée et en envisager les conséquences.

### ***Qui définit les axes de collecte et quels types d'axes ?***

Considérant que la politique de collecte relève du scientifique, le conservateur et l'équipe scientifique sont décisionnaires sur le sujet. La plupart du temps les collections se constituent selon une typologie ou un champ technique ou matériel. Mais une définition conceptuelle permettrait de mieux rendre compte des fonctionnements de la société. Des thématiques liées au changement climatique pourraient ainsi être abordées, qui conduiraient par exemple à définir la politique de collecte en direction d'objets choisis selon l'importance positive ou négative de leur « impact environnemental ». Il conviendrait que les musées associent les habitants à la définition de tels

---

3. Voir encadré p. 6.

4. Rapport commandé en 1983 à la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement (World Commission on Environment and Development, WCED) et publié en 1987.



Collecte participative à l'Écomusée de Fresnes Grand-Orly Seine Bièvre, 2001. © Écomusée de Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

axes de collecte conceptuels, comme ce fut le cas à partir de l'exposition *Vos objets au musée* à l'Écomusée de Fresnes Grand-Orly Seine Bièvre.

### ***Par qui sont-elles constituées ?***

Généralement ce sont les conservateurs qui prennent la décision de chacun des objets devant intégrer les collections. Or, c'est le patrimoine commun qui est ainsi désigné, sans même que les acteurs de ce patrimoine, les habitants, ne soient décisionnaires. Il conviendrait que les musées associent les habitants à la constitution des collections en mettant cette question en perspective avec les conséquences écologiques des choix opérés, tant du point de vue qualitatif que quantitatif. De plus, cela aurait pour intérêt d'ouvrir le champ des possibles en prenant en considération des objets que les professionnels de musées ne connaîtraient pas ou n'envisageraient pas.

### ***Quel est le champ temporel de collecte ?***

Bien souvent les musées s'intéressent aux éléments du passé, ceux âgés d'au moins cinquante ans. Or le monde change vite et la collecte d'objets récents, voire contemporains, est éminemment pertinente pour documenter le monde actuel et le monde qui se dessine, notamment en considérant le réchauffement du climat. Ceci d'autant plus que cela permettrait de collecter des éléments fragiles ou peu considérés que le temps ferait autrement disparaître. Par exemple, les bouteilles d'eau qui alimentent le 7<sup>e</sup> continent ou les pailles en plastique, objets fréquemment retrouvés sur les plages, les cotons démaquillants hyper-polluants non recyclés et de grande consommation, mais aussi tous les gadgets connectés qui participent de l'extractivisme.

### Développement durable, développement soutenable ?

C'est en 1992 que le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Nous ne rentrerons pas dans l'analyse détaillée de ces trois piliers et de leurs ambiguïtés. Sur la question du développement, citons Jean-Marie Harribey<sup>1</sup> qui propose un développement différencié, car pour lui, *« s'il s'agit de faire durer encore le développement qui dure déjà depuis deux siècles et qui dégrade les hommes et la nature, autant dire qu'il s'agit d'un oxymore mystificateur. [...] Le concept de soutenabilité [...] devient crédible et opérationnel si trois principes sont respectés : responsabilité à l'égard des systèmes vivants, solidarité à l'égard de tous les êtres humains et économie des ressources naturelles et du travail humain. »*

Nous faisons nôtre le terme de « développement soutenable » qui, non seulement est une traduction littérale du terme utilisé en anglais et dans les langues latines (italien, espagnol, portugais), mais fait référence, implicitement, à la finitude des ressources naturelles et possède le mérite d'être compris par le plus grand nombre. Les musées pourraient ainsi adopter et mettre en pratique les objectifs 2030 du « développement soutenable » définis par l'ONU, particulièrement les cinq objectifs suivants : bonne santé et bien-être, éducation de qualité, consommation et production responsables, mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, partenariats pour la réalisation des objectifs.

1. Le développement durable est-il soutenable ? Jean-Marie Harribey, Séminaire de l'OFCE – 18 juin 2002. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/documents/seminaire4-02.pdf>

### Jusqu'où faut-il collecter ?

Généralement, et si cela est techniquement ou financièrement possible, les musées cherchent l'exhaustivité. De ce fait, les réserves regorgent d'objets qui, pour beaucoup, n'ont de présence qu'à l'inventaire, c'est-à-dire ne seront souvent jamais montrés, ni étudiés. Mais bien sûr cela « peut toujours servir »... Il conviendrait que les musées envisagent d'être plus sélectifs, voire

frugaux, réduisant ainsi l'énergie humaine, physique et matérielle nécessaire à tout le processus de conservation. La question du musée sans collection pourrait même être mise en débat.



Hachoir à viande. © Écomusée de Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

### ***Comment collecter ?***

Un grand nombre d'objets ne sont que peu documentés, si ce n'est par la littérature générale, ce qui favorise l'accumulation et ses incidences énergétiques et environnementales. Afin de ne pas être tenté, ou poussé, à cette fuite en avant, il conviendrait que la collecte soit associée à une enquête réalisée, dans

l'idéal, avec l'utilisateur de l'objet. Cela présente l'avantage de documenter l'usage local et pas seulement les aspects techniques connus et valables pour tous les objets du même type, de réduire le nombre d'objets collectés, de ne retenir que les objets dont les informations présentent un réel intérêt. Cette modalité de collecte peut être réalisée par les habitants eux-mêmes, si le musée les forme à cette mission.

### ***Comment mettre en réserve ?***

La plupart des musées possèdent des réserves et des collections leur appartenant en propre, ce qui multiplie les infrastructures au bilan carbone important. De plus, spécialement dans les musées de société, beaucoup d'objets identiques se retrouvent dans de nombreuses collections. Il serait judicieux de développer un catalogue national des collections afin d'éviter, autant que faire se peut, les doublons. De même il serait pertinent d'accroître le nombre de réserves mutualisées, ou même, comme c'est le cas des « collections écomuséales », de les maintenir chez leurs habitants-conservateurs<sup>5</sup>.

### ***Quelles doivent être les conditions de conservation ?***

Afin de sauvegarder les collections jusqu'à la nuit des temps, les réserves ont un niveau d'exigence, et donc un impact environnemental, élevé. Pourtant nombre d'objets en matériaux divers et parfois fragiles (papier, fibres textiles, etc.) ont traversé les siècles sans être conservés selon les normes muséales actuelles. Les musées doivent réduire le niveau d'exigence, quitte à ce que leurs collections se conservent « un peu » moins longtemps. Par ailleurs, les conditions de conservation peuvent être graduées selon la fragilité des collections, mais aussi selon l'importance patrimoniale des items. Cette gradation pourrait être définie avec les habitants.

### ***Combien de temps doit-on garder les collections ?***

Avec le temps le sens des collections change, au point que certaines paraissent ne plus avoir beaucoup de signification au contemporain ; la loi française exige néanmoins leur coûteuse conservation. Les musées devraient pouvoir repenser la pertinence de leurs collections, peut-être au moment du récolement, et donc militer pour un assouplissement de l'inaliénabilité et donc le

---

5. Comme c'est le cas à l'Écomusée de Fresnes Grand-Orly Seine-Bièvre depuis 2017.



Machine à laver mécanique. © Écomusée de Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

retrait de certains objets de l'inventaire. Étant entendu que, si les collections ne sont pas à l'inventaire, leur abandon sera beaucoup plus simple ; c'est notamment le cas des collections d'étude.

### ***Quelle fiche documentaire constituer ?***

Les informations recherchées ou collectées reflètent les problématiques posées par les responsables des collectes ; souvent ces informations sont confidentielles. Si le musée souhaite poser la question du changement climatique, il doit intégrer les questions afférentes à ses grilles documentaires. Par

exemple, l'impact environnemental de leurs modes de production, des matériaux utilisés, de leur provenance, des transports nécessaires, des modalités de cession, de leur usage, de leur durabilité, de leur destruction, etc. De plus, si ces fiches sont accessibles au public, les objectifs fixés lors de leur constitution deviennent un élément participant à la réflexion sur le changement climatique. Enfin, la présence des fiches documentaires et photographiques permet de suppléer à une éventuelle disparition des objets patrimoniaux.

### ***Quel support documentaire ?***

Si les supports numériques sont actuellement devenus une nécessité, ils ont un coût environnemental très important. De plus leur vulnérabilité est patente. Il convient d'une part de conserver une version matérielle de la documentation et, d'autre part, de se poser la question, selon les objectifs du musée (musée communautaire ou touristique, musée local, régional ou national), de la nécessité de la version numérique.

### ***Faut-il restaurer les collections ?***

La restauration n'est pas sans conséquences environnementales : les matériaux, les produits et les consommations énergétiques qu'elle implique contribuent à alourdir son empreinte. Les musées doivent se poser la question de la nécessité de la restauration qui vise à faire disparaître les affres du temps et de l'usage, ce qui, par ailleurs, oblitère un niveau de compréhension de l'objet. S'il est indispensable de pratiquer une restauration, des produits à impact environnemental faible doivent être utilisés même s'ils sont moins efficaces ou plus coûteux, tels certains produits ou techniques utilisés par le passé.

### ***Quelles collections exposer ?***

Certaines expositions temporaires s'appuient sur des collections empruntées à des musées ou particuliers éloignés du musée, ce qui génère des coûts de transport non négligeables, tant sur le plan financier qu'environnemental. Les musées doivent privilégier, voire exiger, l'utilisation de collections locales. La question des conditions climatiques d'exposition est la même que pour les réserves.

### ***Quelles expositions présenter ?***

Le sujet mériterait en soi un article. Pour simplifier, la mise en exposition doit adopter une approche thématique tenant compte des impacts climatiques ou plus globalement de leur complexité économique, sociale, anthropologique,



Coq d'église criblé de plombs par des chasseurs.  
© Écomusée de Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

écologique et pas seulement technique. De cette façon le musée peut participer, avec les habitants, à la construction d'un récit écologique ou d'un contre-récit moderniste. Ainsi des objets ou techniques anciens pourraient-ils être mis en valeur du fait de leur potentiel à enrichir l'avenir, qui proposera de l'énergie de façon très onéreuse.

Nous avons détaillé le rapport aux collections en l'articulant sur la question de l'impact environnemental, sans débattre de la nécessité, ou non, de détenir des collections parfois considérées comme « un piège ». Certains musées ou écomusées allant même jusqu'à revendiquer d'être des musées sans collections, surtout à l'étranger, notamment au Brésil. L'approche descriptive que nous avons développée au sujet des collections peut être appliquée aux patrimoines immobiliers, fongibles et immatériels pour lesquels les musées de territoire et tout spécialement les écomusées sont amenés à s'investir.

Nous l'avons vu, à chaque niveau d'intervention, la question du développement durable se pose. Mais pour la prendre en compte il faut la mettre au premier plan. Cela signifie que le musée doit définir ses valeurs, ensuite construire ses actions en fonction de ces valeurs. Autrement dit, il faut tenir compte des conséquences de ce que l'on fait non en tant que professionnels, mais en tant qu'êtres humains. Cela nécessite de remettre en cause les modalités de fonctionnement et aussi, certainement, les missions et objectifs anciens. D'autant plus qu'au regard de la question climatique ces pratiques muséales peuvent être brutales. C'est pourquoi, pour chaque action envisagée, le musée doit en évaluer l'utilité sociale, mais aussi et surtout, les conséquences environnementales. Car, au regard des enjeux qui menacent l'humanité, les enjeux de conservation deviennent dérisoires. Ces choix ne

peuvent être faits en huis-clos. Il faut mettre en débat l'utilité publique des activités du musée, leurs impacts et leurs évolutions. Ce qui aura pour conséquence de fonder le musée sur un projet social plutôt que strictement patrimonial.

## Un tournant sociétal

Cette question du débat public pouvant prendre la forme de démarches participatives est d'autant plus pertinente que lors d'une enquête Ipsos en 2019, 58 % des Français pensaient que pour lutter contre le changement climatique il fallait changer de mode de vie. Ce qui peut sous-entendre que nous passions d'une société de la croissance à une société de croissance-zéro, voire de décroissance. En 2023, une enquête Ifop montre que 82 % des français sont inquiets du réchauffement climatique. Associer les habitants aux choix stratégiques du musée sur les questions climatiques correspondrait donc à leur sensibilité, permettrait un large débat et le brassage des idées, ce qui, en outre, redonnerait force de légitimité au musée et une meilleure implication des habitants, voire même une plus forte fréquentation, qui ne doit pas être un but en soi néanmoins.

Pour que le musée soit acteur de la lutte contre le changement climatique, il nous faut remettre en question les normes muséales. Nous sommes à un tournant sociétal et les musées doivent choisir d'entrer en mutation pour être en phase avec le monde qui vient. La voie que nous choisirons, tout autant que l'absence de choix, sera, de ce fait, éminemment politique.

Les objets collectés, conservés et montrés doivent permettre de transmettre le message sur le changement climatique, permettre « *d'éclairer l'actualité, imaginer des futurs désirables, mobiliser, lutter contre les fausses informations, stimuler l'esprit critique, ne pas ignorer ni nourrir l'éco-anxiété* »<sup>6</sup>. Plus généralement nos musées doivent être « *des guides vers le changement plutôt que de suivre les diktats des générations antérieures* »<sup>7</sup>. Il nous faudra prendre des risques si nous souhaitons que le musée soit une institution vivante, un lieu de débat. ●

---

6. CHICOINEAU Laurent, « Du feu au mégafeu », *La lettre de l'Ocim* n° 207, 2023, p. 65.

7. KINARD John, « intermédiaires entre musée et communauté (1971) », dans de Bary M.-O., Desvallées A. & Wasserman F. (dir), *Vagues - Une anthologie de la nouvelle muséologie*, 1985. Mâcon : W-éditions/MNES, p. 102.